

Perturbations dans l'accès alimentaire des ménages pauvres en lien avec COVID-19

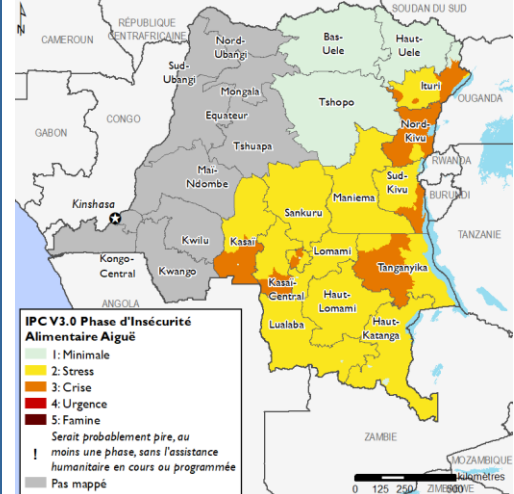
MESSAGES CLÉS :

- Comme les autres pays, la République Démocratique du Congo (RDC) est touchée par la pandémie du COVID 19. En date du 29 Avril, 500 cas ont été testés positifs et 31 décès et 65 guéris enregistrés à travers le pays. La situation ne cesse de se détériorer et le nombre des personnes infectées continue d'augmenter. Face à cette situation, le gouvernement a pris des mesures drastiques afin d'éviter une contamination à grande échelle. Les frontières ont été fermées et quatre villes ont été mises en isolement. Ces mesures ont des effets sur la sécurité alimentaire, en particulier sur la disponibilité et l'accès aux alimentaires.
- La période de mai à septembre 2020 inclut la soudure de la saison B et le début des travaux de semis pour la grande saison A dans la partie Est de la RDC. La limitation des mouvements des populations notamment ceux des fermiers pourraient empêcher la conduite des travaux d'entretien de la saison agricole en cours et la préparation de terrain pour la prochaine saison agricole A. Cette situation pourrait être préjudiciable aux disponibilités des produits locaux et favoriserait l'accroissement des importations pour combler les gaps éventuels.
- A l'annonce des mesures de restrictions en rapport à la lutte contre le COVID-19, les commerçants ont créé de la rétention des stocks et spéculé sur les prix. Cette variation atypique en fin mars comparée à celle du début du même mois reste importante. Etant donnée que les facteurs aggravants étaient plus spéculatifs et non liés à une baisse probable des disponibilités, nous observons une tendance à la baisse du prix de principales céréales notamment le riz importé et le maïs sur les quelques marchés suivis, en ce début du mois d'avril.

SITUATION ACTUELLE

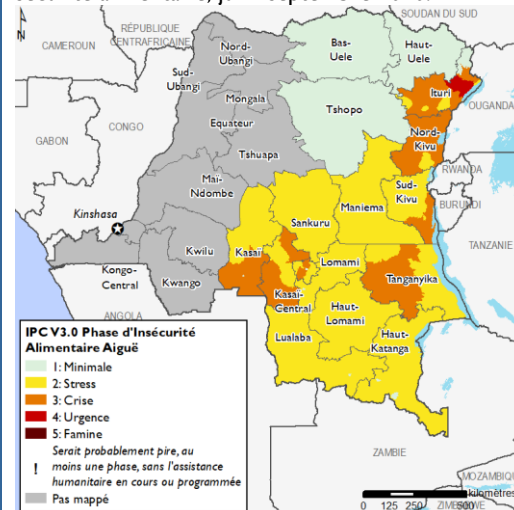
Situation de COVID- 19 : La RDC est touchée par la pandémie du COVID-19 en date du 11 mars 2020, et depuis la situation ne cesse de se détériorer et chaque jour, le nombre de personnes infectées continue d'augmenter. En date de 29 Avril, 500 cas ont été testés positifs, 25 décès enregistrés et 65 personnes guéries. Pour tenter de limiter la propagation de la maladie le gouvernement a pris des mesures préventives pour contenir les personnes et restreindre leur circulation afin d'éviter une contamination à grande échelle. Le gouvernement a décrété un état d'urgence depuis le 10 avril, et tout le monde est encouragé à rester à la maison dans un contexte où, toutes les frontières terrestres et aériennes avec les pays voisins sont fermées au trafic humain, à l'exception des cargos alimentaires importés. Les villes de Kinshasa, Bukavu, Goma, Bunia et Beni où tous les cas positifs ont été confirmés sont mises en quarantaine et donc isolées des autres provinces. Dans

Carte des résultats estimés plus probables de la sécurité alimentaire, février – mai 2020



Source : FEWS NET

Carte des résultats estimés plus probables de la sécurité alimentaire, juin- septembre 2020.



Source : FEWS NET

La manière de classification que FEWS NET utilise est compatible avec l'IPC. Une analyse qui est compatible avec l'IPC suit les principaux protocoles de l'IPC mais ne reflète pas nécessairement le consensus des partenaires nationaux en matière de sécurité alimentaire.

les marchés, seuls les commerces des produits alimentaires sont officiellement autorisés. Cette situation commence à produire des effets sur les éléments de la sécurité alimentaire au niveau du pays. Les prix des principaux produits alimentaires et du carburant ont augmenté, lors que les revenus des ménages ont fortement baissé suite aux restrictions imposées. L'accès à la nourriture devient donc de plus en plus difficile, notamment pour les ménages pauvres.

Situation sécuritaire et mouvements des populations : La RDC continue à faire face à une situation sécuritaire préoccupante et sans précédent. La poursuite des hostilités des groupes armés sur plusieurs fronts et les violences intercommunautaires observés dans la partie est du pays, présagent d'un lendemain incertain pour ces zones en proie aux perpétuels déplacements des populations. La situation dans le secteur de Fube au sud de Moba centre dans la province de Tanganyika demeure particulièrement préoccupante ces derniers temps situés avec l'arrivée massive des déplacés de Moliro survenue à la suite des incidents du 13 mars entre les forces navales zambiennes et congolaises. Selon l'OIM, 1435 personnes déplacées sont arrivées à Moba centre en fin mars. A ce jour, l'accès des ménages aux champs et aux autres moyens d'existence reste limité, entraînant une forte pression sur les ressources locales. Ces résultats sont malheureusement similaires à ceux d'autres zones d'insécurité et de déplacement dans l'est de la RDC.

Également préoccupant récemment est la situation dans le territoire de Djugu en province de l'Ituri. En effet, depuis le mois de février 2020, les miliciens du chef rebelle Justin Ngudjolo ont lancé des offensives contre les positions de l'armée régulière (FARDC) dans plusieurs localités situées sur le littoral du Lac Albert en territoire de Djugu notamment les zones de santé de Drodoro, Rethy, Mangala, Fataki, Liba, Jinga, et Lita. Ces attaques se sont soldées par des assassinats et enlèvements des personnes et autres exactions sur les populations locales. En début février 2020, des nouveaux mouvements des populations sont signalés dans cette zone. Selon OCHA, 16 370 personnes nouvellement déplacées ont été enregistrées pour le seul mois de février 2020. Faute de cultiver au cours des deux dernières saisons consécutives dans cette zone, la période de soudure prochaine s'annonce précoce et difficile. Les principaux accès routiers (Bunia-Fataki-Mahagi) sont coupés et plusieurs organisations humanitaires ont quitté la zone à la suite de l'insécurité.

La situation alimentaire dans cette zone de Djugu reste préoccupante, une évaluation de la sécurité alimentaire auprès des ménages effectuées par le PAM en juin 2019 avait estimée déjà à plus de 28 pourcents la proportion des ménages vivant en situation d'insécurité alimentaire sévère et plus de 58 pourcents en situation modérée. La proportion des ménages avec score de consommation alimentaire pauvre et limite était estimée à 90 pourcents. Quant aux stratégies de survie basées sur les moyens d'existence, il s'était dégagé qu'une proportion de 49 pourcents des ménages utilisent des stratégies de crise et d'urgence, comme la prostitution des filles, la mendicité pour certains adultes, la vente de terrain pour fuir les conflits et migrer dans d'autres zones, et certains ont vendu leur matériel de travail.

Les effets de COVID-19 avec les mesures de confinement annoncées par le gouvernement et qui ont été renforcées depuis l'apparition de deux cas positifs dans la province de l'Ituri, auront un impact négatif dans cette zone déjà minée par l'insécurité alimentaire et pourront conduire à une aggravation de la situation alimentaire des populations. Les frontières ont été fermées avec l'Ouganda voisin et les échanges inter-lacustres par le lac Albert suspendus. En plus, selon le rapport de dépistage au MUAC effectué sur 1690 enfants à Katoto, l'une de localité du territoire de Djugu, au mois de novembre 2019, par l'ONG Mercy Corps en collaboration avec Medair et CARITAS, la situation nutritionnelle dans cette entité demeure préoccupante. Selon ce même rapport, la malnutrition aigüe sévère (MAS) est estimée à 7 pourcents avec une proportion d'œdème de 10 pourcents. La malnutrition modérée oscillant autour de 15 pourcents.

Situation agricole : La période actuelle correspond aux activités d'entretien des cultures au nord-est et centre-est pour la saison agricole B, et le début des récoltes dans la zone sud-est du pays. Les restrictions préventives en lien avec COVID-19 limitent l'accès des ménages aux travaux d'entretien de la saison B en cours et présagent d'une baisse atypique de la production agricole en juin 2020. Les provinces du nord-est et centre est du pays seront les plus touchées par les effets des restrictions dans la mesure où la pandémie est survenue en pleine saison culturale, notamment les zones périurbaines des villes déjà affectées.

Résurgence de L'EVD (Ebola Virus Disease) : Alors qu'on attendait la déclaration de la fin de l'épidémie d'Ebola en RDC la semaine du 13 Avril, trois nouveaux cas et subséquent décès de EVD ont été déclarés à Beni, province du Nord Kivu. Cette résurgence met la RDC dans une situation d'incertitude dans la lutte contre deux épidémies hautement contagieuses et mortelles et de façon simultanée (EVD et COVID-19). Des milliers des personnes contacts sont mises en quarantaine et ne peuvent plus exercer leurs activités pendant cette période voire accéder à leurs moyens d'existence. On s'attend à une morbidité et une mortalité accrue auprès des populations des zones affectées qui dans les mois antérieurs, étaient déjà victimes des déplacements dues aux conflits armés. Ainsi, les restrictions imposées suite à ces deux maladies pourront exacerber la situation déjà précaire des populations de la zone.

Assistance humanitaire : Les mesures de restriction de COVID-19 annoncées au niveau du pays constituent un nouveau challenge pour les activités humanitaires notamment pour la disponibilité des ressources et l'accessibilité dans les zones pour l'assistance aux personnes vulnérables. Au Nord-Kivu et au Sud-Kivu, le PAM a obtenu une dérogation à la poursuite des activités avec la possibilité de réunir plus de 20 personnes tout en respectant les mesures de distanciation sociale. OCHA est en train de négocier avec les autorités afin de demander la même autorisation pour toutes les organisations humanitaires. Malheureusement en dépit de ce processus, cette organisation onusienne a estimé la nécessité de revoir à la baisse son plan de réponse qui était initialement estimé à 15.6 millions des personnes en besoin et se concentrer dans les zones prioritaires.

SUPPOSITIONS MISE À JOUR

Les hypothèses du scénario FEWS NET le plus probable pour la période de [février à septembre 2020](#) ont changé de la façon suivante :

COVID-19 : Sur la base des informations disponibles auprès des experts au niveau mondial, y compris l'OMS, la pandémie de COVID-19 en RDC devrait se poursuivre à court et moyen terme, et il est probable qu'il y ait un nombre croissant des cas en raison de la propagation rapide du virus et de l'augmentation du nombre de tests. Bien qu'il soit difficile de prévoir la durée et la gravité de l'épidémie en RDC et étant donné la limitation des actions et des capacités du Gouvernement dans les activités de riposte, les restrictions mises en place par le gouvernement pour contenir la propagation de la maladie et ses effets sur les sources de nourriture et les revenus devraient persister au moins jusqu'à octobre.

La période de soudure : La période de mai à septembre 2020 inclut la soudure de la saison B et le début des travaux de semis pour la saison A dans la partie centre-est. La limitation des mouvements des populations notamment ceux des fermiers pourraient empêcher la conduite des travaux d'entretien de la saison agricole en cours et les travaux de préparation de terrain pour la prochaine saison agricole A. Cette situation pourrait être préjudiciable aux disponibilités des produits locaux et favoriserait l'accroissement des importations pour combler les gaps éventuels.

Disponibilités alimentaires et flux commerciaux : La perturbation des flux commerciaux notamment ceux en provenance des pays voisins, Rwanda, Burundi, Tanzanie, Zambie, Angola et Ouganda, impactera sur la hausse de prix à l'ordre d'environ 20 pourcent des denrées et sur l'accès des ménages pauvres. En outre, dans les zones qui font face aux conflits récents, notamment dans l'Ituri, Le Tanganyika, le Nord Kivu et le sud du Kasai, les mesures de confinement prise pour combattre la pandémie de COVID-19 et la fermeture des frontières (avec l'Angola, L'Ouganda, La Tanzanie et le sud Soudan) pourrait significativement perturber les flux commerciaux et baisser les revenus des milliers des ménages dans la zone qui ne vivent que du petit commerce transfrontalier dans ces déjà fragilisées par d'importants mouvements de populations avec une faible assistance de la part des organisations humanitaires.

Sources de revenus : A l'issue de la fermeture des frontières avec les pays voisins, en dépit des autorisations d'importations officiels des marchandises, des milliers des personnes vivant du commerce informel au niveau desdites frontières et ne pouvant plus exercer leurs activités vont se retrouver dans des conditions de vulnérabilités extrême durant la période projetée de la pandémie ; le confinement des villes affectent toutes les activités notamment celles exercées dans le secteur informel et de petits emplois en milieu urbain.

Transferts de fonds (Rémittence) : Quand on considère les transferts de fonds vers la communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), la RDC est le pays qui reçoit le plus de transfert dans la CEEAC. Selon le panorama des transferts de fonds dans les pays de la CEEAC, les migrants congolais ont envoyé en 2018, un montant de 1,405 milliard de dollars (soit 83,4 milliards de Francs CFA) en 2018, soit 69 pourcents de la somme globale.

Avec le confinement dans les pays de provenance des fonds envoyés par la diaspora, on pourrait s'attendre à des changements importants dans les transferts de fonds dont dépendent essentiellement les populations en RDC. Ces derniers pourront perdre cette source de revenus pendant toute la durée de la crise.

PERSPECTIVES ESTIMÉES JUSQU'EN SEPTEMBRE 2020

La période de mai à septembre 2020 inclut la soudure de la saison B et le début des travaux de semis pour la saison A dans la partie Est de la RDC. La limitation des mouvements des populations notamment ceux des fermiers pourrait empêcher la conduite à son temps des travaux d'entretien de la saison agricole en cours et les travaux de préparation de terrain pour la prochaine saison agricole A. Cette situation pourrait être préjudiciable aux disponibilités des produits locaux et favoriserait l'accroissement des importations pour combler les gaps éventuels. En outre, la perturbation des flux commerciaux notamment ceux en provenance des pays voisins impacterait sur le comportement des prix des denrées et sur l'accès des ménages pauvres à la nourriture car ces derniers dépendent plus du trafic informel au niveau des frontières.

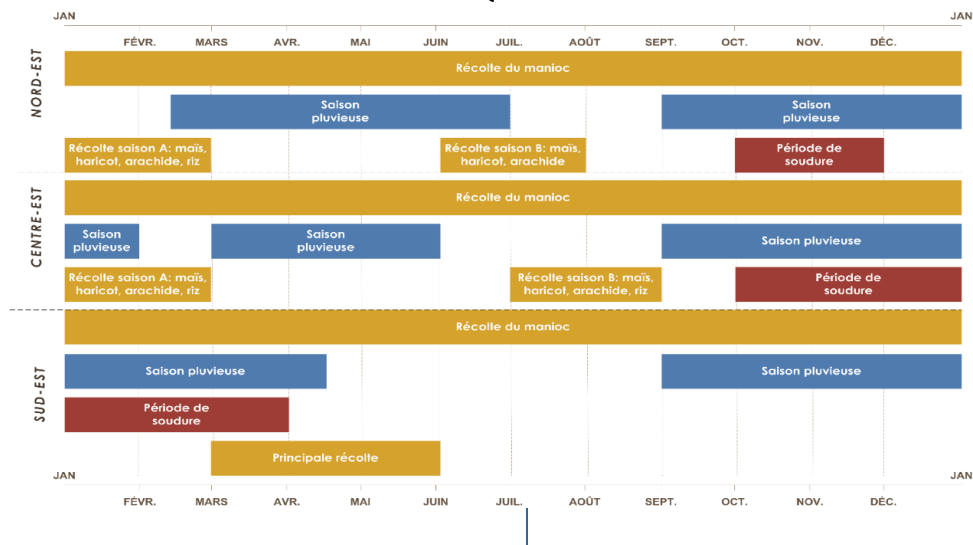
En dépit des autorisations d'importations officiels des marchandises, des milliers des personnes vivant du commerce informel au niveau des frontières ne pourront plus exercer leurs activités et pourront se retrouver dans des conditions de vulnérabilité extrême durant la période projetée de la pandémie, particulièrement les ménages près des frontières avec le Rwanda, l'Ouganda, et le Burundi. L'accès à la nourriture sera également limité de manière significative par la diminution du pouvoir d'achat des ménages en raison de la diminution des possibilités de travail et des envois de fonds.

Prenant en compte les éléments décrits ci-haut, avec la pandémie de COVID-19 qui pourrait perdurer jusqu'en octobre 2020, la situation de la sécurité alimentaire sur l'ensemble du pays pourra se détériorer, et particulièrement dans le nord-est et le centre-est déjà affectés par des conflits divers à répétition. Quelques ménages actuellement en Crise (Phase 3 de l'IPC) pourraient se retrouver en Urgence (Phase 4 de L'IPC) pendant la période de projection qui va jusqu'en Septembre 2020, notamment le territoire de Djugu en Ituri.

Le conflit actuel créé par la CODECO continuera de faire des victimes et de favoriser des nouveaux mouvements des populations. Face à cette situation, les indicateurs de sécurité alimentaire et de nutrition vont demeurer alarmants dans ce territoire en proie aux atrocités. Dans l'ensemble, les effets combinés des facteurs haut-cités entraîneront une diminution de la production agricole entraînant une baisse des revenus et du pouvoir d'achat des populations. Globalement, un accès plus restreint des ménages à la nourriture entrainera à court terme, une détérioration de la consommation alimentaire, en particulier pour les ménages pauvres et très pauvres qui feront usage des stratégies d'urgence dommageables et souvent irréversibles.

Certaines zones de l'Est qui connaissent les effets de la crise prolongée pourraient rester en Crise (Phase 3 de l'IPC) notamment les provinces (et territoires) de l'Ituri (Irumu), le Sud-Kivu (Uvira, Fizi) et le Nord-Kivu. Cependant, les provinces de Tanganyika, Lomami, Sankuru, Kasai Oriental, Kasai, le Maniema, et l'ex-Katanga qui essayent de se stabiliser, seront en situation de Stress (Phase 2 de l'IPC). En revanche, les provinces de Haut-Uele, Bas-Uélé, Tshopo qui n'ont pas connu des chocs importants resteront en Minimale (Phase 1 de l'IPC).

CALENDRIER SAISONNIER POUR UNE ANNÉE TYPIQUE



Source: FEWS NET

A PROPOS DE CE RAPPORT

Cette mise à jour sur la sécurité alimentaire est un rapport sur les conditions actuelles et des changements sur les perspectives projetées de l'insécurité alimentaire dans ce pays. Il met à jour les Perspectives sur la sécurité alimentaires de FEWS NET qui est publié trois fois par année. Pour en savoir plus sur le travail, cliquer [ici](#)